

**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 54 (1983)

**Heft:** 7: Martinet de Corcelles

**Heft:** Martinet de Corcelles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

N° 7

Septembre 1983



**Martinet de Corcelles**

ADJ

**LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS**

# *Société Fiduciaire Suisse*

fondée en 1906

Schweizerische Treuhandgesellschaft – Società Fiduciaria Svizzera  
Swiss Auditing and Fiduciary Company

**Vérification de comptes**  
**Expertises, évaluations, arbitrages et conseil en économie d'entreprise**  
**Conseil en organisation d'entreprise**  
**Conseil fiscal**  
**Conseil juridique**  
**Prévoyance en faveur du personnel**  
**Gérance de patrimoines, mandats fiduciaires**  
**Secrétariat et administration d'associations**  
**Centre de calcul**  
**Tenue et surveillance de comptabilités**  
**Gérance d'immeubles**

**4002 Bâle**

St. Jakobs-Strasse 25  
Tél. (061) 22 55 00

**6003 Lucerne**

Hirschmattstrasse 36  
Tél. (041) 23 74 47

**4500 Soleure**

Florastrasse 3  
Tél. (065) 23 35 01

**3001 Berne**

Spitalgasse 2  
Tél. (031) 22 74 64

**6904 Lugano**

Via Zurigo 5  
Tél. (091) 23 8112

**8401 Winterthur**

Römerstrasse 25  
Tél. (052) 27 34 62

**2801 Delémont**

Route de Bâle 25  
Tél. (066) 22 88 81

**2001 Neuchâtel**

Rue du Seyon 1  
Tél. (038) 25 52 22

**8027 Zurich**

General-Guisan-Quai 38  
Tél. (01) 202 42 50

**1211 Genève 3**

Rue du Marché 40  
Tél. (022) 28 53 11

**9001 St-Gall**

St. Leonhard-Strasse 7  
Tél. (071) 22 49 86

**1001 Lausanne**

Avenue Tissot 13  
Tél. (021) 20 26 01

**1951 Sion**

Place du Midi 40  
Tél. (027) 22 06 91

**Correspondants  
dans le monde entier**

# LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS  
Chambre d'économie et d'utilité publique

Cinquante-quatrième année  
Paraît dix fois l'an  
N° 7 Septembre 1983

Abonnement annuel: Fr. 35.—

Prix du numéro: Fr. 5.—



## SOMMAIRE

### Editorial

Le projet d'une Fondation Ankli  
pour la taillanderie  
de Corcelles

Raymond Brückert page 2

Corcelles: la terre et le fer

Denis Rossé page 4

Martinet de Corcelles: les travaux

page 8

Projet de statuts de la Fondation Ankli  
pour la taillanderie de Corcelles

page 13

La forge-taillanderie Romy Frères  
à Bévillard (1897-1983)

Bernard Romy page 15

## Le projet d'une Fondation Ankli pour la taillanderie de Corcelles



*Certes, notre pays est riche en traditions. Mais nous ne leur accordons plus l'importance qu'elles méritent, nos esprits étant aujourd'hui trop accaparés par les nécessités de la modernisation et l'évolution de la technique. Aussi sommes-nous appelés à faire des efforts plus soutenus pour ne pas perdre les traces de ce qui subsiste des richesses des siècles passés.*

*L'artisanat a joué un rôle en vue dans le développement de l'économie de nos régions. Toutefois, les témoignages qui demeurent se font rares et disparaissent rapidement, même les plus prestigieux.*

*A ce titre, l'ancienne forge de Corcelles est un symbole de la vie économique de notre région, du mode de travail fort ingénieux de nos habitants et de la manière pour le moins habile de capter l'énergie nécessaire à leurs activités quotidiennes.*

*Il serait regrettable que ce signe encore vivant du développement régional ne soit pas conservé.*

*Des démarches dans ce sens ont déjà été entreprises. En 1957, l'ADIJ, à la suite de la suggestion de sa Commission pour la sauvegarde du patrimoine, a acheté les installations et l'outillage du martinet de Corcelles à M. Armin Ankli, ancien taillandier. A l'époque, il était prévu que l'installation serait démontée et installée ailleurs, éventuellement aux anciennes forges d'Undervelier.*

*Plus tard, au début des années 70, la nécessité de commencer à restaurer l'édifice lui-même, illustrant parfaitement l'ère préindustrielle, s'est imposée. La commission a d'ailleurs vu ses efforts appuyés par M. Gottfried Barth, serrurier-forgeron et artiste à Moutier, qui souhaitait réaliser des sculptures en fer forgé au moyen du marteau, de l'enclume et du feu de l'âtre.*

*M<sup>me</sup> Lucienne Lanaz, de Grandval, a également grandement contribué à la préservation de ce joyau. En mars 1977, elle a décidé de faire un court-métrage documentaire sur la rénovation d'une ancienne forge, et c'est parallèlement au tournage de ce film que l'ADIJ a entrepris, avec les organismes intéressés, la remise en état des locaux. Ces efforts ont abouti à l'inauguration de la forge rénovée, le 19 mai 1979. Au cours de la*

manifestation, M<sup>me</sup> L. Lanaz à présenté son film, qui a permis de faire connaître cette forge datant de 1791 dans le cadre de notre région et au-delà (voir les bulletins de l'ADIJ N° 4, 1978, p. 110, et 1979, N° 6, p. 153 et suivantes).

La quatrième phase a commencé l'an dernier. La Commission pour la protection de la nature et du patrimoine a fait faire des travaux urgents d'entretien. Cela s'est révélé d'autant plus indispensable que les demandes de visite de la forge augmentaient notablement. C'est ainsi que la vieille forge s'est rallumée durant une semaine en octobre 1981. Le chant des enclumes a repris, animé par les maîtres de travaux manuels qui s'initiaient au travail du fer. La réfection intérieure, prévue en 1981, est aujourd'hui achevée, de sorte qu'une activité toujours plus intense se produit à Corcelles.

L'actuel propriétaire, M. Albin Ankli, satisfait de la préservation du bâtiment, est aujourd'hui disposé à vendre son immeuble. Consciente du parti qui peut être tiré de cette perspective, la Commission, avec le soutien de la Direction, pense que le moment est venu de créer une fondation, à laquelle pourraient être confiés la tâche du rachat de l'immeuble abritant la forge, ainsi que le soin d'organiser l'animation de celle-ci.

D'ores et déjà, un appui a été donné à ce projet par la famille Ankli, la commune de Corcelles, la section du Jura bernois du Heimatschutz et d'autres organismes intéressés.

Nous sommes certains de la réussite de cette entreprise. Mais ce projet a besoin de l'aide de tous. C'est pourquoi nous reproduisons ci-après un projet de statuts pour la fondation, ainsi qu'un dossier permettant d'apprécier l'historique, l'environnement et les perspectives envisagées.

Par ailleurs, nous nous permettons d'inviter les personnes, organismes ou entreprises intéressés à prendre part aux travaux de la fondation ou à soutenir financièrement nos démarches, à s'adresser à nous.

En particulier, les dons que vous voudrez bien nous faire parvenir, au moyen du bulletin de versement que vous trouverez inséré dans ce bulletin, serviront à alimenter le fonds spécial destiné exclusivement au martinet de Corcelles.

Il va de soi que par la constitution d'une fondation, nous voulons avant tout assurer à tous les donateurs et organismes intéressés que cette ancienne forge deviendra un endroit public utilisable à des fins culturelles et artistiques.

Le Président de la Commission  
pour la protection du patrimoine :  
Raymond BRUCKERT

## Corcelles : la terre et le fer



Situé au fond du Grand-Val, Corcelles a toujours été un village à vocation agricole. Il est pourtant des signes qui prouvent que son histoire est aussi fortement liée à celle du travail du fer. Sa situation géographique tout d'abord : Corcelles est placé sur ce que l'historien Quiquerez appelle « la route du fer ». Cette voie

reliait en effet Erschwil à Crémines (Creux-de-mines). Sur le territoire communal, on peut encore voir les emplacements de deux anciennes minières, desquelles on extrayait un minerai que l'Inspecteur des mines décrit dans les années 1820 de la façon suivante : « On remarque de grands amas de minerai



① Minière. ② Lavoir. ③ Martinet. ④ Crassier de la Creuse.

Prendre une part active à la vie culturelle.

Partir à la découverte de la musique, du théâtre, de la littérature et des arts modernes.

Améliorer la qualité de la vie de chacun. C'est ce que nous voulons tous.

Et aussi votre MIGROS

Ecoles-club, concerts-club, Fondation centres européens langues et civilisations (Eurocentres), parcs de détente: Pré-Vert de Rüslikon (ZH), Pré-Vert du Signal-de-Bougy (VD) et Pré-Vert de Münchenstein (BL), bourses pour artistes, promotion du film et du théâtre.

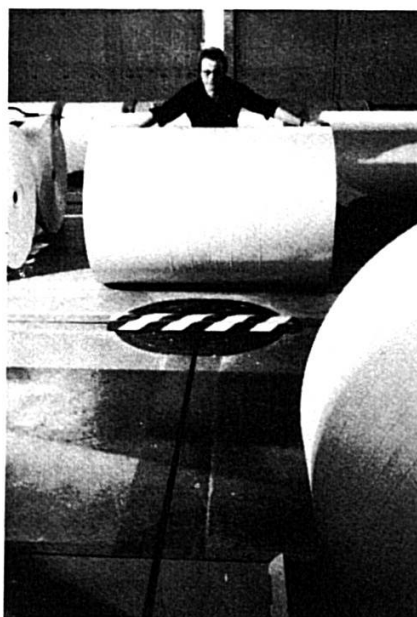
# Von Roll dans le Jura



*Tuyaux*



*Fonte*



*Manutention*

Von Roll SA  
Département tuyaux  
2763 Choindoz

Von Roll SA  
Département machines et manutention  
et département produits en fonte  
2800 Delémont

composé de pisolites sphéroïdaux et réniformes et de fer amorphe, le tout lié en masse par un ciment ferrugineux d'un noir très brillant, donnant à ce minerai l'aspect d'un filon d'anhracite.»

Si l'on ignore à quand remonte le début de l'exploitation de ces minières, on sait par contre que la dernière concession fut demandée par les frères Jeanprêtre en 1874. Leurs recherches s'avèrent d'ailleurs vaines, puisqu'ils ne purent dépasser le terrain tertiaire pour parvenir au sidérolithique. L'entrée des galeries fut obturée en 1915 par les agriculteurs puis par un glissement de terrain qui détruisit la première partie de la mine.

Le matériau puisé au flanc du Maljeon était (jadis) véhiculé par des chars attelés jusqu'au lieu-dit Les Lavous (Lavois), situé juste au-dessous de la ferme de La Tus. Dans des bassins de bois, il était alors débarrassé de ses impuretés avant d'être acheminé vers les hauts-fourneaux de Louis de Roll à Saint-Joseph et Balsthal.

Un deuxième fait qui lie Corcelles au fer est l'importance et le nombre des « crassiers » que l'on rencontre un peu partout sur le territoire du village, et cela jusque sur les pâturages de montagnes les plus retirés (Raimeux, Maljeon). Ils laissent apparaître des scories pesant de quelques grammes à plusieurs kilos. Plusieurs historiens avaient déjà relevé la présence de forges probablement d'époque celtique entre Crémines et Elay. L'un de ces « crassiers » est si important que le propriétaire dut renoncer à cultiver le champ qu'il occupe, le soc de sa charrue étant régulièrement endommagé par les scories gisant peu profondément sous la terre.

Dans ce contexte d'extraction et de préparation du métal, il est logique d'inscrire le dernier maillon, celui de la transformation du fer en outils utilisables par les paysans et les bûcherons de la ré-

gion. Ce travail se faisait dans la taillanderie.

Il est pratiquement certain qu'elle n'existait pas au XVII<sup>e</sup> siècle. Tout laisse supposer que le bâtiment qui abrite le martinet fut d'abord un moulin à grains et qu'il devint taillanderie en 1791. Le premier martinatier qui nous est connu par les archives communales est Jacob Jeanprêtre. D'aucuns prétendent que le moulin à fer aurait à cette époque fabriqué des armes pour les armées napoléoniennes. En 1806, une demande fut rédigée afin de réinstaller un moulin à grains dans le bâtiment, mais elle fut refusée. Le martinet assurait du travail pour quatre à cinq personnes. L'installation était mue par l'eau de la Gabiatte qui, à cet endroit, s'était déjà grossie de celle du Gorevirat. L'unique roue hydraulique actionnait alors trois marteaux : l'un dit de queue, petit et rapide était destiné aux travaux de finition. Les deux autres, plus lourds (45 kg et 80 kg) permettaient les travaux de base et étaient placés perpendiculairement à l'arbre.

Ce n'est qu'au début du siècle que M. Franz-Sales Ankli, ayant pris la succession de M. Otz, décida d'adjoindre au mécanisme une deuxième roue. Construite par M. Gottfried Krumm, menuisier à Corcelles, elle actionnait une grande meule, un tour, une perceuse, un soufflet, ainsi qu'un battoir placé dans la remise contiguë.

La bienfaisance du travail exécuté par M. Ankli lui valut rapidement une nombreuse clientèle de paysans et d'artisans. Les haches, cisailles, crocs à gentiane, lombards, pioches et même piolets, sortaient en grand nombre de la petite entreprise familiale. Dans un premier temps, ces outils étaient vendus lors des foires régionales. Puis, la demande augmentant, les Ankli (le père et trois enfants) ne travaillèrent plus que sur commande. Les produits étaient li-

vrés par la poste ou le chemin de fer. La matière première provenant de Choindez (buses de fonte), de la maison Küderli à Bâle (barres de fer) et de Genève (barres d'acier). L'entretien de la forge était important. L'opération la plus délicate

était certainement le changement de meule. Elle se répétait chaque année. Cette grande pierre d'un diamètre de 240 cm provenait de Saverne en Alsace. Elle devait être commandée une année avant sa livraison. Son poids avoisinait



*Les derniers taillandiers de Corcelles (de gauche à droite, et de haut en bas): Ernest, Armin, Albin; François-Sales, Elise née Mutti.*

une tonne et sa mise en place exigeait le travail de neuf hommes durant une journée. Des troncs de sapin lui servaient de rails et des bottes de paille étaient disposées sur le sol afin de prévenir toute fausse manœuvre.

Une activité fébrile régna dans la taillanderie durant les années 1905-1908. On construisait à quelques mètres de l'atelier le grand viaduc du chemin de fer. Les martinatiers eurent pour travail l'affûtage et la remise en état des nombreux outils nécessaires à l'édification de l'ouvrage.

En 1921, une trombe d'eau s'abattit sur le village. Le ruisseau en furie arracha le plafonnage et les écluses de la forge. M. Ankli décida alors de reconstruire ces éléments en fer et en béton.

Jusque dans les années 1950, la fabrication d'ustensiles agricoles, le cerclage des roues de char et la confection de barrières se poursuivirent dans la taillanderie que jouxtait à l'est une halle à charbon. Puis les taillandiers disparurent

les uns après les autres. L'installation fut rachetée en 1948-49 par l'ADIJ, afin de sauvegarder ce qui était devenu l'un des derniers martinets de la région. M. Armin Anklin forgea les derniers outils en 1955. Une remise en état partielle de l'atelier fut réalisée en 1976. Elle fut l'occasion du tournage d'un film de Lucienne Lanaz intitulé *La forge*. Depuis cette réfection, de nombreuses écoles, groupements et sociétés eurent le plaisir de visiter et de voir fonctionner la taillanderie de Corcelles.

Denis ROSSÉ

● Sources bibliographiques

A. Quiquerez: *Recueil d'observations sur le terrain sidérolitique dans le Jura bernois et particulièrement dans les vallées de Delémont et de Moutier.*

M. Steiner: *Quelques réflexions sur l'industrie sidérurgique jurassienne et l'artisanat du fer.*

M. Babey: *Les martinets jurassiens et le martinet de Corcelles.*



# Martinet de Corcelles

## 1. Travaux de rénovation et d'entretien du martinet 1982-1983

A la suite de différentes constatations, il s'est avéré que réfections devaient être entreprises de manière urgente. Devisés à Fr. 21000.—, ces travaux ont débuté en 1982 et seront achevés prochainement.

### Description des travaux

① La réfection du mur extérieur entre la rivière et la cour du bâtiment du Martinet, depuis le pont jusqu'au bâtiment, a été entreprise.

Lors des travaux de rénovation précé-

dents, le murage et le sous-murage de ce mur, depuis le pont jusqu'au bâtiment du martinet, n'avaient pas été effectués, comme cela avait été le cas pour la partie se trouvant en amont de la rivière.

Des infiltrations importantes d'eau cheminaient donc à travers le mur et le rongaient, ainsi que la rampe d'accès au pont.

② A l'intérieur de la forge, l'axe de la roue à aube du martinet traverse le mur. Le trou ainsi créé, étant donné que la forge n'est pas utilisée en permanence, amenait énormément d'air froid en hiver. L'alimentation en eau potable gelait régulièrement et tout le bâtiment était

### Valeur du bâtiment actuel

Sur mandat de l'ADIJ et à la suggestion de M. Albin Ankli, MM. Marcel Luthi de Tavannes et Jean-Bernard Carnal de Moutier, ont procédé à une expertise tendant à évaluer la valeur vénale de l'immeuble abritant la forge et le martinet de Corcelles.

Lors d'une visite effectuée en mars 1983, les experts ont noté les principaux éléments qui leur ont permis d'effectuer cette estimation.

### Caractéristiques de l'immeuble

- Situation à l'ouest de la localité.
- Accès facile à la route de Corcelles.
- Concession d'un droit de force hydraulique sur le Gabiatte.
- Année de construction : 1791.
- L'état du bâtiment peut être considéré (en général) comme bon.

### Description de l'immeuble

- Sous-sol : une cave.
- Rez-de-chaussée : entrée nord, cage

d'escalier, une buanderie, une remise (hangar) de 50 m<sup>2</sup>, une forge équipée, deux roues à eau.

- 1<sup>er</sup> étage : une cuisine habitable, un potager à bois et électrique, un boiler, un four à pain, quatre chambres, un réduit, un dépôt de 25 m<sup>2</sup>.

Dans l'immeuble il n'y a pas de WC.

### Valeur vénale

Sur la base des éléments pris en considération, la valeur vénale a été estimée à Fr. 173410.— (arrondi à Fr. 180000.—), le montant comprenant les installations et l'outillage de la forge, propriété de l'ADIJ.

### Cédule hypothécaire

Il est à révéler qu'en garantie des travaux entrepris dans l'immeuble, M. Albin Ankli a accepté de constituer une cédule hypothécaire de Fr. 23000.—.

# LOSINGER

Génie civil – Construction de routes – Canalisations – Pavages – Revêtements bitumineux et traitements superficiels – Revêtement souple POLYMATCH pour places de sports

## **LOSINGER DELÉMONT SA** **2800 Delémont**

Entreprise de travaux publics

Tél. 066 22 12 43



**2942 ALLE**

Pour une agriculture  
jurassienne  
moderne et dynamique

**Coopérative agricole CENTRE-AJOIE**

2942 Alle

Téléphone 066 71 24 24



PIGNONS ET ROUES D'HORLOGERIE ET D'APPAREILLAGE  
DÉCOLLETAGE ET REPRISE EN TOUS GENRES  
GALVANOPLASTIE - DÉROUILLAGE

**HELIOS A. CHARPILLOZ S.A.**  
**CH-2735 BEVILARD**

Dans son rayon d'activité  
qui couvre le Haut-Jura  
neuchâtelois, le Jura ber-  
nois et le canton du Jura



LA CHAUX-DE-FONDS

est chaque jour à votre service grâce à

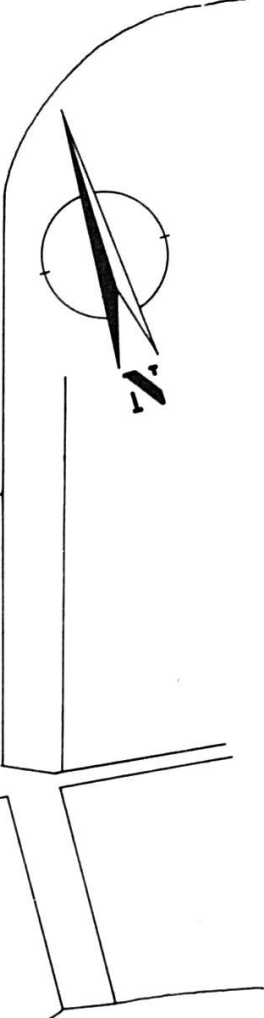
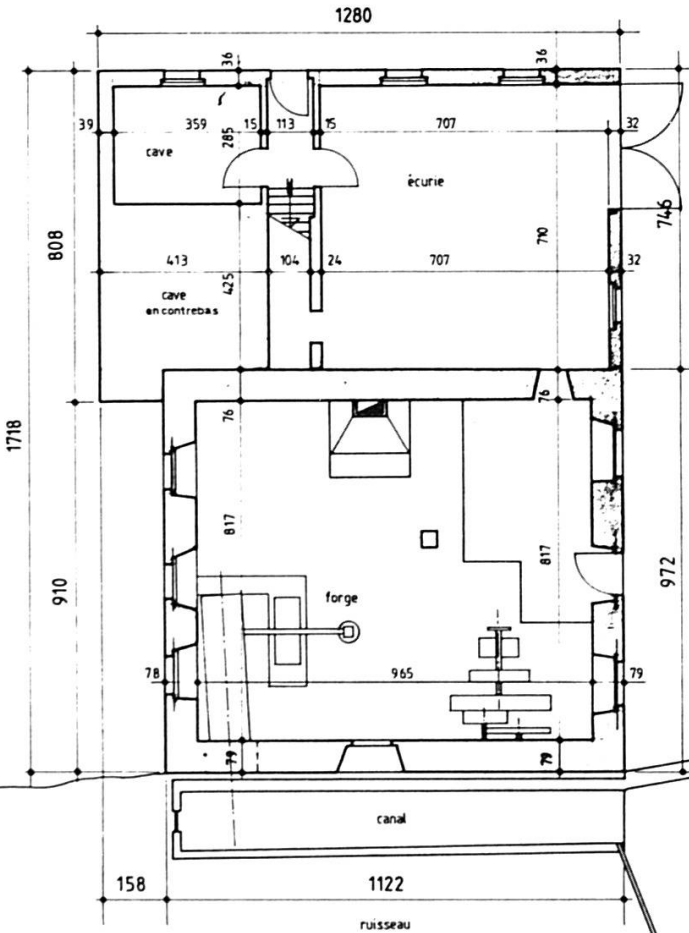
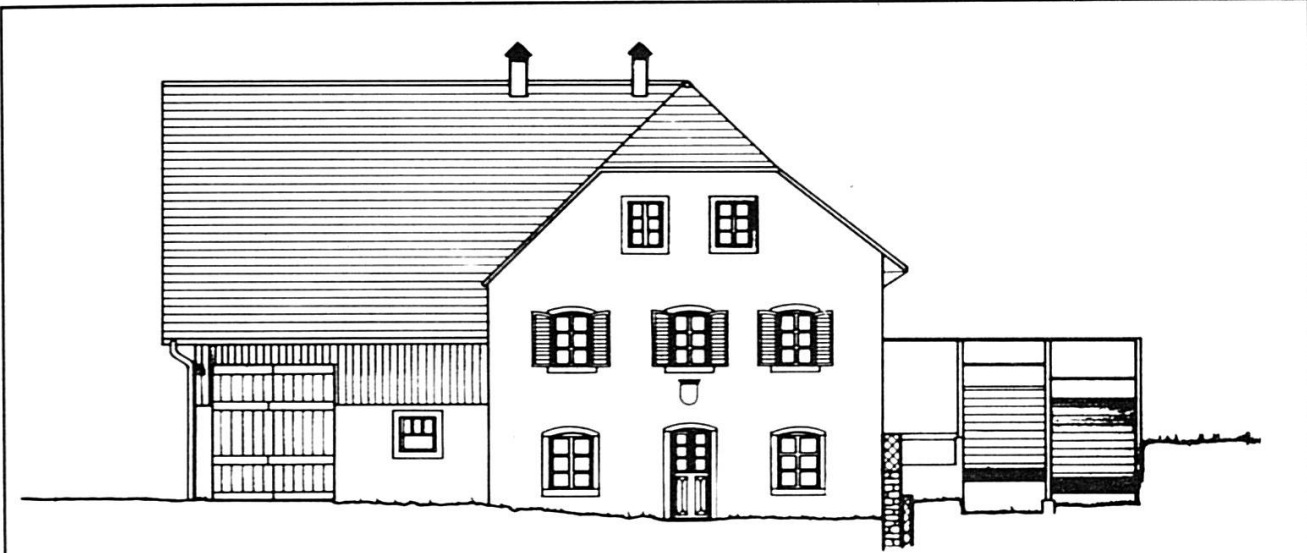
ses **57** magasins,  
ses **12** boucheries,  
ses **3** restaurants,

ses **5** pharmacies et drogueries,  
ses services décentralisés  
de combustibles solides et liquides

et grâce à son

**IMPRIMERIE TYPOFFSET**

à La Chaux-de-Fonds



## Fonds spécial

	Budget 1983		Budget 1984	
Solde reporté . . . . .		2 087.40		3 087.40
Subvention de la SEVA . . . . .		10 000.—		
Subvention du canton de Berne . . . . .		7 000.—		
Subvention de la Ligue suisse pour la protection du patrimoine (Heimatschutz) . . . . .		2 000.—		
Dons . . . . .		3 000.—		1 000.—
Travaux devisés . . . . .	21 000.—			
Assurances . . . . .	300.—		300.—	
Electricité . . . . .	200.—		200.—	
Intérêts . . . . .		500.—		100.—
Remise à la fondation à constituer . . . . .			3 687.40	
Solde à nouveau . . . . .	3 087.40		—.—	
	24 587.40	24 587.40	4 187.40	4 187.40

refroidi par cet orifice. Il a donc fallu prévoir une fermeture en panneaux isolés démontables, de façon à permettre l'utilisation du martinet en tout temps et d'éviter ces problèmes de froid et de gel.

③ Les installations du martinet devaient également être réparées. Un feu de la forge ne fonctionnait plus du tout, l'autre fort mal. La ventilation de la forge ne donnait pas satisfaction et les installations électriques étaient déficientes.

④ La réfection de l'alimentation en eau potable était nécessaire. Afin d'éviter tout danger de gel ultérieur, il était indispensable d'isoler les conduites d'eau passant dans la forge.

### 2. Possibilité d'acquisition de l'immeuble

Lors des divers entretiens et séances avec M. Albin Ankli, celui-ci a clairement défini qu'il entendait préserver les installations de Corcelles. Il a déclaré qu'il souhaitait maintenir la place du martinet dans les locaux existants, de même que son alimentation en eau, ainsi que son fonctionnement le plus fréquent possible.

Cet attachement et cet enthousiasme

pour le martinet ont permis d'entrevoir le maintien de celui-ci, étant entendu que le bâtiment et son environnement méritent d'être préservés.

Des démarches ont donc été entreprises pour estimer, d'une part la valeur de rachat de l'immeuble, d'autre part les dépenses liées à l'acquisition de l'immeuble et aux travaux urgents à entreprendre.

Une expertise concernant la valeur vénale de l'immeuble a été demandée. Après avoir pris connaissance du rapport établi par les experts, M. Albin Ankli s'est déclaré disposé à discuter du prix de l'acquisition de l'immeuble sur cette base.

### 3. Travaux urgents à entreprendre dès acquisition de l'immeuble

Le logement actuel, où réside M. Albin Ankli, a été correctement entretenu jusqu'à ce jour.

Il est toutefois nécessaire d'entreprendre, en cas d'acquisition de l'immeuble, deux travaux importants, à savoir :

- l'aménagement d'une salle de bains ;

**Club 138**  
Bars - Dancing - Club



**Coukkendlin**  
A 2 minutes de Delémont  
(Canton du Jura)  
Téléphone 066 356 138  
Possibilité de se restaurer  
dès 21 h.

**Récoltez les fruits de notre  
longue expérience en matière  
de prévoyance  
professionnelle.**



**BANQUE CANTONALE  
DE BERNE**

**Votre Banque Cantonale. Toujours à votre avantage.**

# **Trompettiste ou souffleur de verre**

**Ciba-Geigy cherche toujours des gens compétents...**



**Nos collaboratrices et collaborateurs  
ne sont pas uniquement encouragés professionnellement.  
Nous leur offrons aussi un large éventail de possibilités  
dans les activités de loisirs et le sport.**

● le chauffage des chambres et l'isolation provisoire du logement par les plafonds.

Ces travaux sont devisés approximativement de la manière suivante :

---

● aménagement de la salle de bains et de WC . . . . .	env. Fr. 10000.—
● isolation provisoire du bâtiment, retouches, divers . . . . .	env. Fr. 10000.—
● chauffage électrique du logement . . . . .	env. Fr. 10000.—
Total approximatif . . . . .	Fr. 30000.—

---

#### 4. Estimation des travaux ultérieurs

Dans l'esprit de la commission il apparaît que l'acquisition de l'immeuble et la remise en état du martinet ne peuvent être qu'une étape dans la remise en valeur totale de cet ensemble.

Plusieurs idées et évaluations des possibilités de cette maison ont déjà été évoquées.

En tout premier lieu, il est clair qu'il faudrait compléter la visite et l'utilisation du martinet par une ou des expositions fixes, respectivement temporaires. D'autre part, il sera nécessaire de pouvoir réunir des participants à des cours de forge, des personnes intéressées par les problèmes du martinet, ou toute autre activité, dans un local approprié. Enfin, le logement, avec son très beau fourneau à banc, doit être préservé dans les meilleures conditions.

Lorsque l'on considère, aujourd'hui, l'enveloppe du bâtiment, on peut constater que celle-ci est dans un état relativement bon. Toutefois, à moyen terme, des travaux de réfection de la toiture, des avant-toits, des façades et des fenêtres devront être entrepris.

Si on fait une estimation sommaire des travaux qui seront à envisager, on peut, aux prix actuels, les estimer entre Fr. 150000.— et Fr. 200000.— en tous cas.

#### 5. Conclusion

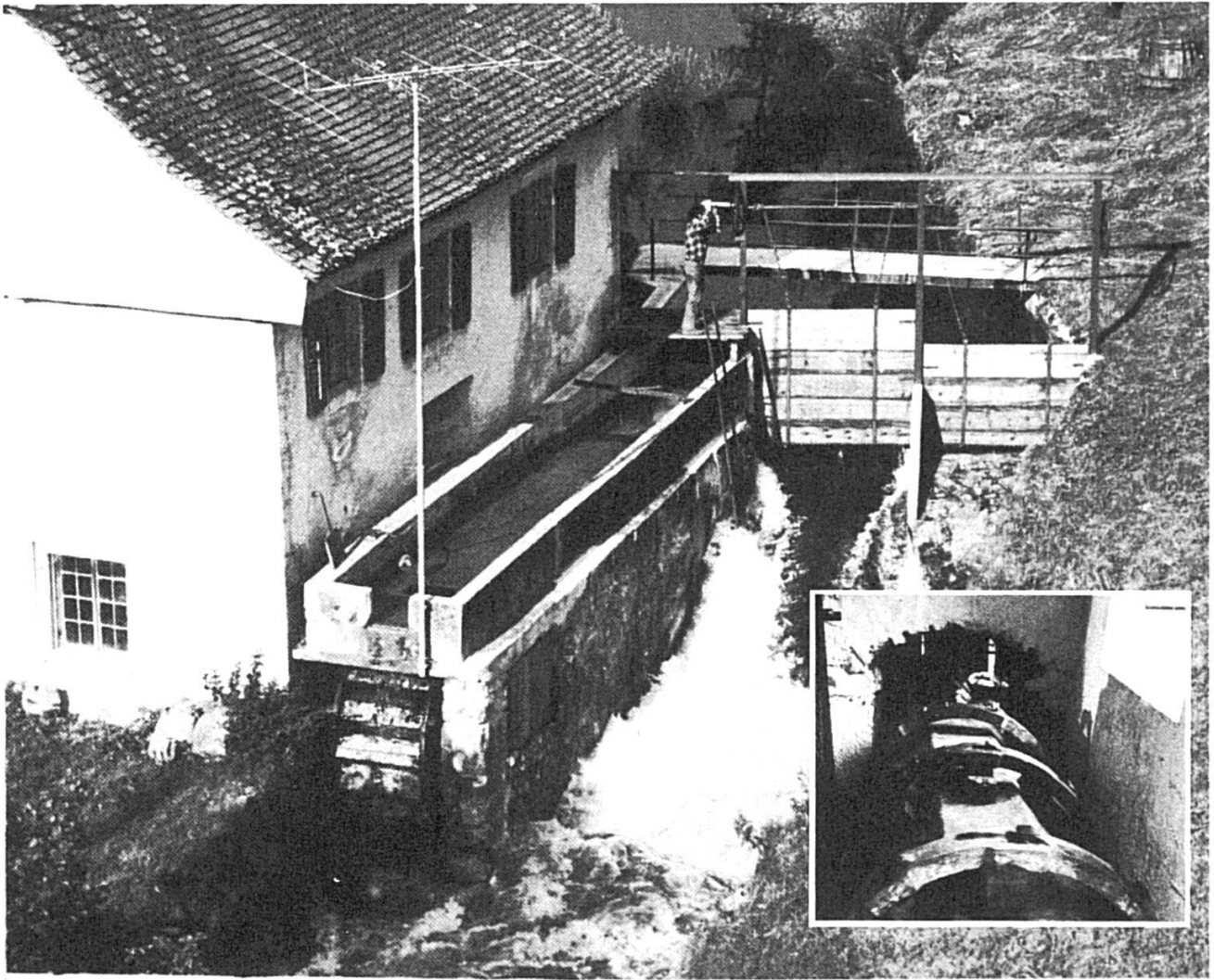
En considérant ce qui précède, on peut affirmer que, dans un bref délai, il faut acquérir l'immeuble du martinet de Corcelles, pour en préserver les installations et en faire une maison témoin de notre artisanat régional.

Le site, l'état des lieux et des installations rendent cette opération parfaitement envisageable sans qu'il faille faire des investissements inconsidérés.

Les travaux urgents à entreprendre, dès l'acquisition de l'immeuble, sont nécessaires pour l'amélioration de la qualité du logement de M. Albin Ankli et doivent, de toute manière, être envisagés à court et moyen termes.

En ce qui concerne le proche futur, l'affectation du bâtiment, ses attributions et son fonctionnement, il est certain que des études détaillées devront être entreprises et qu'une commission ad hoc devra s'atteler à ce problème.

Il est certain que ce travail permettra d'enrichir notre région d'un instrument didactique et culturel dynamique.



# Projet de statuts de la Fondation Ankli pour la taillanderie de Corcelles

## Article 1

### Dénomination

Sous le nom de «Fondation Ankli pour la taillanderie de Corcelles», les parties intéressées déclarent constituer une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse.

## Article 2

### Siège

Le siège de la Fondation est à Corcelles.

## Article 3

### Buts

1. La Fondation poursuit les buts suivants :
  1. le rachat et la restauration de l'immeuble abritant la forge de Corcelles ;
  2. la reconstitution de la forge, son maintien et son organisation, son entretien et son administration, afin de l'ouvrir largement au public.
2. La Fondation ne poursuit aucun but lucratif. Elle est neutre sur le plan politique et confessionnel.

## Article 4

### Ressources

La Fondation atteint ses buts notamment à l'aide des ressources suivantes :

- a) collecte d'objets et de fonds ;
- b) subventions fédérales, cantonales et communales ;

- c) dons et legs ;
- d) loyers encaissés.

## Article 5

### Organes

Les organes de la Fondation sont :

1. le Conseil de fondation ;
2. l'organe de contrôle.

## Article 6

### Conseil de fondation

#### 1. Composition

Le Conseil de fondation se compose d'au moins cinq membres, dont :

- un membre de la Direction de l'ADIJ, un membre de la Commission de protection du patrimoine de l'ADIJ ;
  - un membre de la commune de Corcelles ;
  - un membre de la Ligue suisse du patrimoine national (Heimatschutz) ;
  - un membre de la famille Ankli.
2. Le Conseil de fondation est chargé des attributions qu'impliquent les buts statutaires.
  3. Le Conseil de fondation désigne en son sein un président, un vice-président et un secrétaire.

## Article 7

### Représentation et gestion financière

1. La Fondation est valablement représentée par la signature collective à deux du président, du vice-président ou du secrétaire.

Le Conseil de fondation a la faculté de confier le secrétariat et la gestion de la Fondation à un tiers.

2. Le Conseil de fondation décide du placement des fonds et de l'administration de la fortune de la Fondation en s'inspirant des principes d'une saine gestion financière.

#### Article 8

#### **Modification de l'acte de fondation**

L'acte de fondation peut être modifié par le Conseil de fondation à la majorité des deux tiers de tous les membres du Conseil.





# LE DEMOCRATE

est le principal quotidien  
jurassien

Mais c'est aussi une imprimerie  
d'avant-garde qui met à votre disposition :

- un personnel compétent, rompu aux nouvelles techniques d'impression et soucieux de livrer des travaux de qualité;
- un système de photocomposition offrant: une très grande rapidité d'exécution, un choix de caractères quasi illimité, une qualité de haut niveau, un archivage aisé, etc.;
- un équipement offset moderne et performant comprenant, entre autres:
- un laboratoire photo complètement équipé pour le traitement des documents noir-blanc;
- une rotative «Creusot-Loire» composée de 5 groupes d'impression, pour journaux, revues et programmes;
- une presse Heidelberg «SORMZ», pour l'impression en couleurs et à des prix compétitifs de prospectus, revues, catalogues, etc., à moyen et fort tirages (5000 exemplaires et plus);
- une presse Heidelberg «KORS», format 52 x 72 cm., pour tous travaux, en noir et en couleurs;
- une presse Heidelberg GTO, système «IMPRIM», pour la reproduction de tout document jusqu'au format A3 (42 x 30 cm.), dans des délais très brefs et à des prix extrêmement avantageux.



IMPRIMERIE DU DÉMOCRATE SA  
Rue des Moulins 21 - 2800 Delémont  
Tél. 066 22 17 51

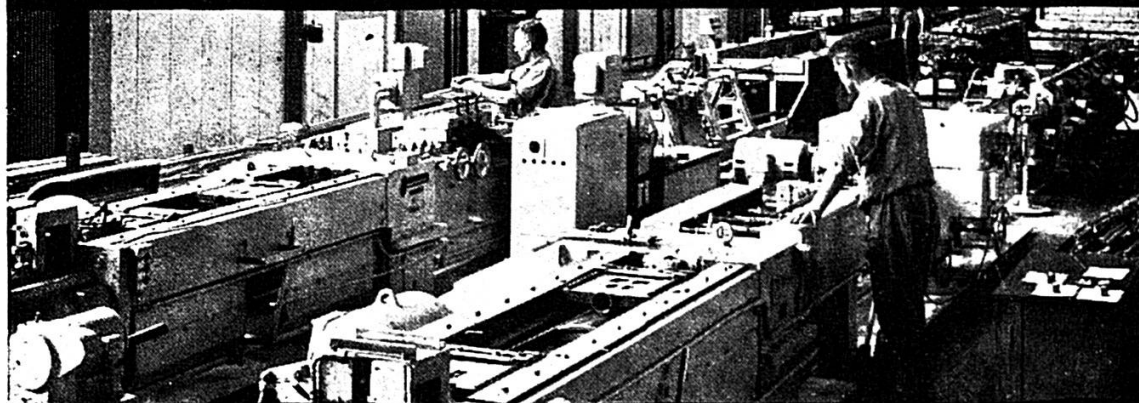
**Etes-vous sûr que votre argent est placé avec autant de conscience professionnelle qu'il vous en faut pour le gagner?**



**Société de  
Banque Suisse**  
Schweizerischer  
Bankverein

211.103.110F

**BOILLAT SA**



**laminaires et tréfileries**

**spécialistes du laiton et alliages de cuivre**

**tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28**

**Boillat SA**

**Reconvilier Suisse**

# La forge-taillanderie Romy Frères à Bévillard (1897-1983)



L'hiver, une semaine sur deux, la maison tout entière était ébranlée par le martèlement sourd et rapide du marteau-pilon, les murs de la forge éclaboussés par les lueurs de l'acier chauffé au rouge vif. Bien avant le lever du soleil, mon père et mon oncle fabriquaient des haches. Portant la marque « Romy Frères Bévillard », elles témoignent, aujourd'hui encore, de l'intense activité qui régnait à la forge-taillanderie du village.

Quel a été le développement et la croissance de la taillanderie avant l'industrialisation de la vallée, quelle fut la gestion du patrimoine familial, pourquoi n'a-t-on pas pris le virage de l'industrialisation? Les quelques lignes qui suivent éclairent d'une certaine manière la montée puis le déclin d'une entreprise villageoise, du début du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

## I. Les origines de la forge de Bévillard (1824-1897)

Vers 1820, l'agglomération villageoise de Bévillard comprend une quarantaine de bâtisses regroupant habitations, granges et écuries. De nombreuses fermes sont disséminées sous la forêt et sur la montagne. La plupart des bâtiments sont encore recouverts de bardeaux. A l'heure de la réunion de l'ancien Evêché de Bâle au canton de Berne, en 1815, tous les propriétaires de ces bâtiments sont enregistrés en tant qu'agriculteurs, sauf Abram et Isaac Louis Charpié, désignés comme maréchaux, bien qu'aucune maison ne porte la mention de

forge. C'est en 1824 seulement qu'elle apparaît sur une petite bâtisse de 14 m sur 12, propriété d'Isaac Louis Charpié, et dans laquelle sont recensés une forge et un martinnet. Isolée à 300 m de la dernière ferme du village sur la route de Delémont, elle a été construite au bord d'un petit ruisseau qui descend du Moron. Une roue à aubes, au fil de l'eau, actionne le martinnet.

Si Bévillard ne possède pas encore de moulin à grains en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, une scie (scierie) par contre est signalée sur le cours d'un ruisseau venant de Montoz. Avec la forge, ce sont là les deux seuls recours à la force hydraulique.

Dès 1828, la forge va se développer: une meule pour l'affûtage des outils complète l'équipement; puis en 1834, un battoir à grains. Installé dans une annexe de la forge, il est également mû par la force hydraulique. Les gestes traditionnels du paysan se mécanisent...

En 1857, Abram-Louis Charpié reçoit la forge en donation de feu son père Isaac Louis, le fondateur, qui n'avait cessé, durant ses 33 ans d'activité, d'en stimuler le développement. Il avait procédé en 1841 à l'agrandissement de la bâtisse (grange et écurie) et à la création d'une retenue d'eau, un étang, en vue de l'utilisation plus régulière de ses machines.

Abram-Louis Charpié, à la suite de son père, va continuer l'agrandissement tout à la fois de la forge et de l'exploitation

agricole. Plusieurs constructions annexes, séparées ou non du bâtiment principal, l'attestent : nouvelles grange et écurie, bûcher, remise à charbon. La « forge » est donc un ensemble de quatre bâtiments au moins toujours situés aux confins de l'agglomération. Selon l'assurance incendie, son équipement comprend, en 1882, deux roues hydrauliques avec arbre et engrenages pour martinet et soufflet, ainsi qu'une roue pour le battoir. Le recours à la force hydraulique est donc important.

A la mort d'Abram-Louis Charpié, les héritiers cèdent, en 1887, l'ensemble des bâtiments de la forge à Fernand Flotront, jeune apprenti maréchal recommandé par le maire de Malleray. Une annexe « grange et écurie » est aussitôt revendue à Ernest Charpilloz qui la transforme en une ferme habitable... Premier partage du patrimoine qui marque le début d'une période instable : après une importante transformation (construction de logements en 1892), Fernand Flotront est mis en faillite après moins de dix ans d'activité. La forge est alors rachetée en 1896 par un triumvirat formé d'un notaire de Moutier (Edouard Delévaux), d'un industriel de Bévillard (Rénold Kocher) et d'un citoyen de Malleray (Paul-Auguste Blanchard). Une année après, en 1897, elle est revendue à Albert Romy, maréchal à Sorvilier. En 1901, Albert partage son bien avec son frère Emile : la raison sociale Romy Frères, maréchaux-ferriers et taillandiers à Bévillard s'impose. Elle subsistera jusqu'à nos jours.

## **II. La forge Romy Frères (1897-1983)**

### **1. L'époque d'Albert et Emile (1897-1936)**

Muet, taciturne, Albert trône en bout de table. Si les gamins rient, c'est Emile qui crie, mais sur ordre d'Albert seulement. Et si le repas n'est pas servi dès qu'il

arrive de la forge, il repart aussitôt en grommelant très fort...

Albert, de cinq ans l'aîné d'Emile, paysan et maréchal, gère les affaires de la famille. Il est veuf et sans enfants. Emile est forgeron, il a appris le métier chez Giauque, taillandier à Nods, au pied du Chasseral.

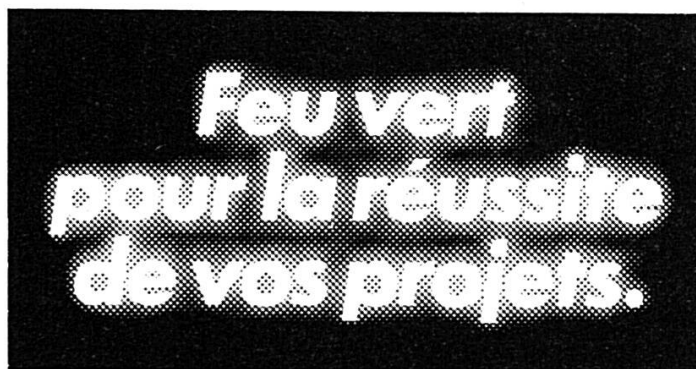
Fils de maréchal, les deux frères Romy se sont installés à Bévillard quelques années après l'incendie de la forge paternelle à Sorvilier. Avec les cinq enfants d'Emile et une jeune aide ménagère, les Romy sont neuf à table en ce début des années 1920. Un vrai clan, vivant selon la tradition paysanne.

Bévillard, lui, change. Plusieurs ateliers d'horlogerie, de mécanique se sont créés depuis 1880 favorisant l'implantation d'une population de plus en plus nombreuse. Bévillard vit désormais à l'heure de la mécanique...

Pour les enfants Romy, la forge et la ferme, toujours en dehors de l'agglomération, offrent de multiples recoins pleins de mystères. Ils poussent une très haute porte et les voilà aspergés par l'eau de la roue à aubes, qui les fascine dès qu'elle se met à craquer et à tourner lourdement. L'étang derrière la forge se transforme en une place de jeu idéale et les ouvriers sortant des ateliers viennent s'y rafraîchir en compagnie des quelques canards et quelques oies qui s'y ébattent aussi...

Mais les loisirs se font rares ; il faut sans cesse aider Albert à la ferme : traire, nettoyer l'écurie, nourrir les cochons, faire les foin, ramasser les pommes-terre... que l'on retrouvera quotidiennement sur la table : rôties au petit déjeuner (« röstis »), apprêtées de trois manières différentes, selon les jours, au souper...

Le domaine agricole – et une certaine vie autarcique – a encore pris de l'importance avec Albert, et les profits réalisés à



**BANQUE POPULAIRE SUISSE**



## Fiduciaire PROBITAS SA



Membre de la Chambre suisse  
des sociétés fiduciaires et des  
experts-comptables

- Révisions
- Expertises comptables et judiciaires
- Organisation et tenue de comptabilité
- Révisions de comptes communaux et paroissiaux
- Conseils en matière fiscale
- Constitutions, liquidations et organisations de sociétés

**Bienne**, rue Hugi 3  
Téléphone 032 23 77 11

**Porrentruy**, rue A.-Merguin 6  
Téléphone 066 66 48 49

# Bons hôtels et restaurants jurassiens

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements  
ci-dessous et les recommander à vos amis



**DELÉMONT**

**HÔTEL DU MIDI**

Spécialités : poissons de mers  
Menu gastronomique

Oscar Broggi  
**066 22 17 77**

**BONCOURT**

**HÔTEL DE LA LOCOMOTIVE**



Salle pour banquets 80 à 90 places  
Petite salle avec carte: spécialités,  
scampis, grenouilles, truites, etc.  
Vins des meilleurs crus

M. Gatherat  
**066 75 56 63**

**TAVANNES**

**HÔTEL ET RESTAURANT  
DE LA GARE**

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine  
soignée et ses vins de choix - Petites  
salles pour sociétés - Parc pour autos et  
cars

Fam. A. Wolf-  
Béguelin  
**032 91 23 14**

**DEVELIER**

**HÔTEL DU CERF**

Cuisine jurassienne - Chambres - Salles

Charly Chappuis  
**066 22 15 14**

**DELÉMONT**

**HÔTEL VICTORIA**

Restaurant de spécialités

Famille  
Roger Kueny  
**066 22 17 57**



**HÔTEL DE LA GARE**

Spécialités jurassiennes  
Petite et grande cartes  
Grand choix de vins  
Salles pour sociétés (jusqu'à 200 personnes)

M. + D. Collon  
**032 93 10 31**

**MOUTIER**

**HÔTEL SUISSE**

Accueillant  
Grandes salles  
Chambres tout confort

Famille  
C. Brioschi-Bassi  
**032 93 10 37**

la forge sont à plusieurs reprises investis dans l'achat de terrains. Ce qui n'est guère du goût de la famille d'Emile. Les enfants sont plus attirés, en effet, par les activités du grand-père maternel et de ses deux fils. L'atelier de décolletage et de petite mécanique de Gustave Flotiront, situé sur le chemin de l'école, les impressionne et les séduit à chacune de leurs visites. Les gamins rapportent volontiers les étourderies du grand-père Gustave, qui perdait ses pièces usinées dans les bains de lavage !

Mais pour l'heure ce sont bien les activités liées à l'exploitation agricole et à la forge qui font vivre Albert, Emile et les siens. Et les difficultés ne manquent pas...

Angèle, l'aînée des enfants, n'a pu terminer sa scolarité, clouée au lit par de violentes douleurs dorsales qui ne la quitteront pas tout au long de sa vie ; Laurent, à l'âge de 5 ans, perd un bras dans un accident : il est écrasé par la roue d'un char transportant de lourdes billes de bois. Costaud et volontaire, il forgera et nagera même dans l'étang avec son seul bras. Il mourra à l'âge de 27 ans, foudroyé par une maladie pulmonaire. De petite santé, épuisée par neuf grossesses (les quatre premiers enfants sont morts à la naissance ou en bas âge), la mère fait de plus en plus difficilement face à ses obligations... La lessive mensuelle compte parfois jusqu'à 24 chemises d'homme ! Et le père, lui, souffre depuis le milieu des années 1920 d'une paralysie partielle qui l'empêche d'exercer pleinement son métier.

Cependant le travail est là. Albert assure le ferrage des chevaux qui viennent régulièrement et par dizaines de Bévillard et des villages voisins, Sorvilier, Champoz, Malleray. Ce sont ces chevaux que l'on peut voir l'hiver dans la tempête, attelés à six à un triangle, dégageant la route de Champoz. Les beaux jours reve-

nus, on les retrouve aux labours ou tirant les chars de foin. Au moindre accroc, c'est à la forge que le paysan se précipite : pour faire réparer et aiguiser le couteau de la faucheuse, souder la mécanique du frein ou encore parer la jument de nouveaux fers. Et toujours, c'est urgent ! La réparation ou le montage des parties métalliques des chars à échelles, comme les cercles de roues, occupent aussi le forgeron durant la belle saison.

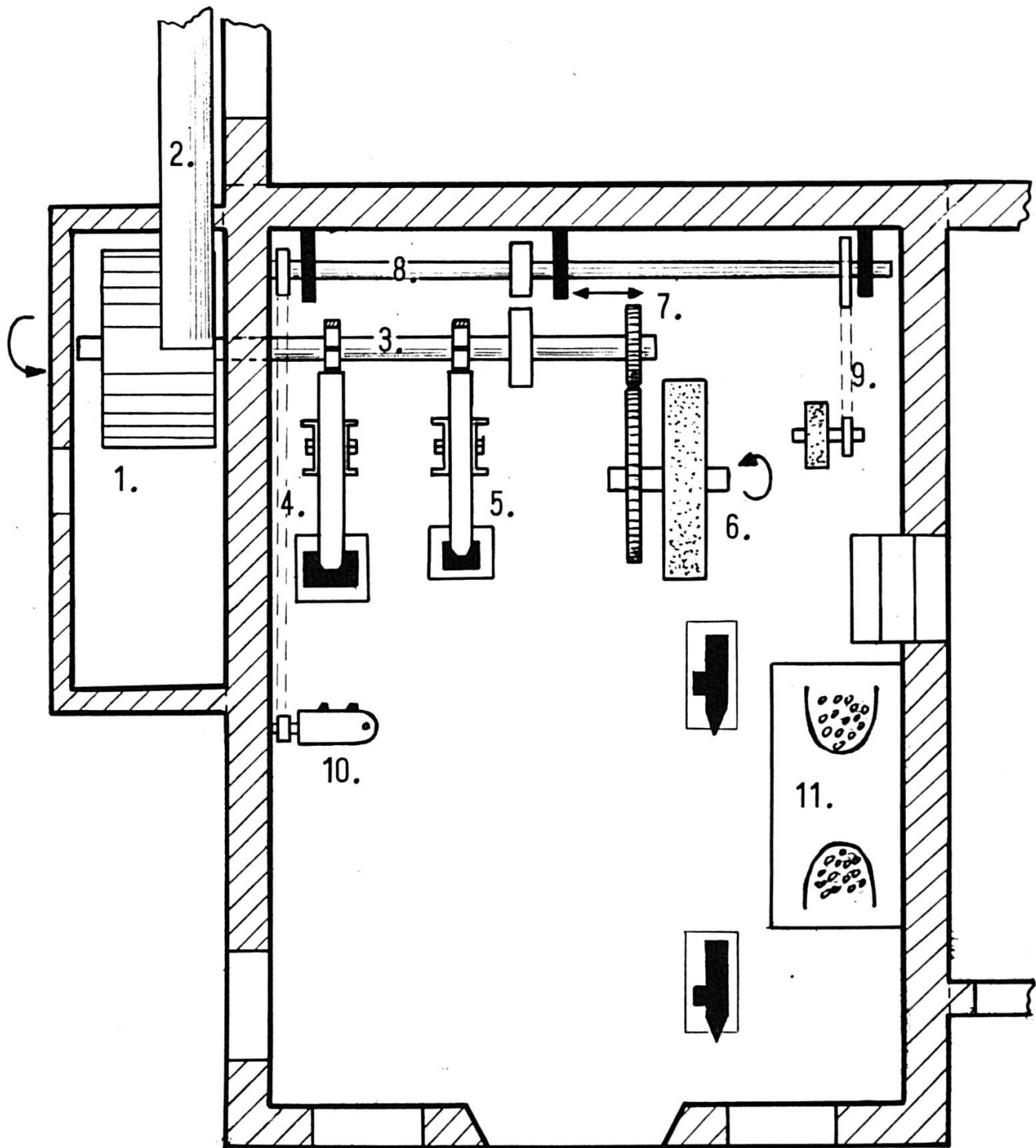
Au retour de l'hiver, la forge résonne de coups sourds. Les martinets battent le fer pour la fabrication de l'outillage que ces mêmes paysans ou des bûcherons viennent acheter : piochards, pics à gentiane, haches et coins de tous formats. Voilà les outils patiemment forgés par Emile, continuant ainsi l'ouvrage commencé un siècle plus tôt par la famille Charpié.

Dans les années 1930, d'importants changements dans l'équipement de la forge vont modifier du tout au tout son aspect premier (voir plan de la forge).

## **2. Du martinet au marteau-pilon (1930-1960)**

En 1930, Maurice à 20 ans. Il se forme au métier en compagnie d'Albert et de son père. Il recevra le diplôme de maréchal-ferrant en 1930.

Francis, le cadet, a 18 ans. Résidant à Anet, dans le Seeland bernois, il vit dans la famille Weber, qui exploite la forge du village, et y acquiert les rudiments du métier de maréchal-ferrant... grâce aux trois cents francs que sa famille a bien voulu verser à son patron ! C'est à cette condition que l'on peut entrer en apprentissage à cette époque. Francis reçoit un salaire de Fr. 2.— par semaine, à condition que son travail soit jugé satisfaisant et la forge bien nettoyée le samedi. Les patrons d'alors n'en faisaient qu'à leur



### La forge de Bévillard (vers 1930)

- |   |  |
|---|--|
| 1. Roue à aubes                               | 6. Grande meule (Ø 180 cm)                   |
| 2. Tuyau d'amenée d'eau (Ø env. 40 cm)        | 7. Roue dentée et dispositif d'enclenchement |
| 3. Axe principal avec roues dentées et poulie | 8. Axe secondaire fixé au mur                |
| 4. Grand martinet (35 à 40 kg)                | 9. Petite meule (Ø 60 cm)                    |
| 5. Petit martinet (25 à 30 kg)                | 10. Machine à percer                         |
|   | 11. Foyers                                   |

guise. Des examens à Berne et un diplôme sanctionnent la fin de son apprentissage en 1931.

La nouvelle génération Romy prend de plus en plus part aux décisions qui conditionneront son avenir. Mais c'est Albert qui consent encore, à plus de 60 ans, à d'importants investissements pour la modernisation de la forge. La roue à aubes se disloque, l'eau fuit de toutes parts. Que faire? Faut-il renoncer à la force hydraulique, se tourner vers d'autres sources d'énergie? On maintiendra la force hydraulique, mais en s'équipant d'une petite turbine «Francis» de 6 CV. Son installation modifiera la distribution de la force motrice et l'organisation de la forge elle-même, qui entre ainsi dans une nouvelle ère.

Cette transformation intervient parallèlement aux travaux entrepris par la commune de Bévillard pour faire de l'étang alimentant la forge la première piscine

### **Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire**

du 27 juin 1934 à Bévillard  
(69 électeurs présents).

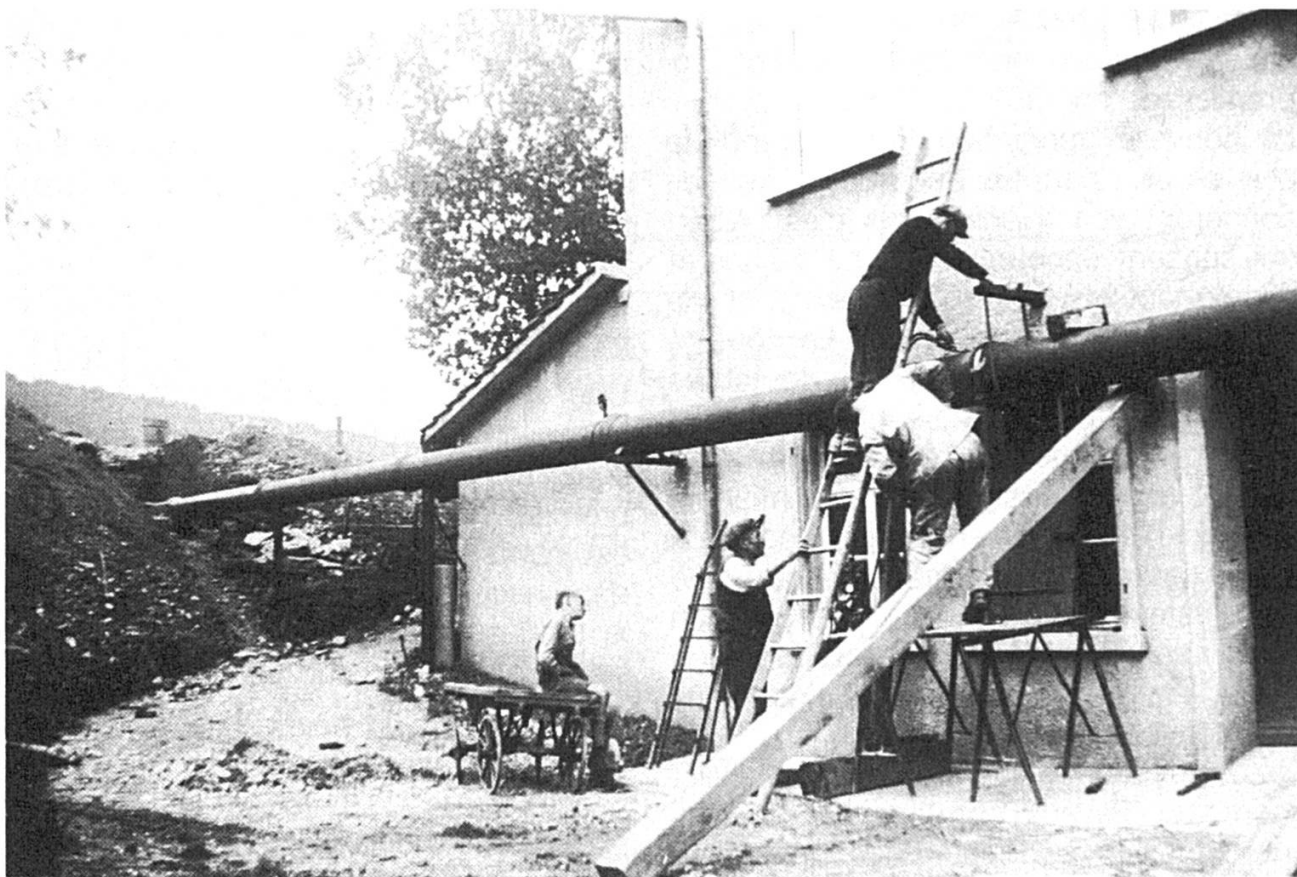
Délibérations. – M. Edouard Charpié (...) fait remarquer que Fr. 330 000.— sont réservés par l'État pour subventionner des travaux de chômage. Le nouveau projet indique que la piscine serait construite sur le terrain de Messieurs Romy Frères à l'endroit où se trouve déjà leur étang. Le bassin aurait 50 m de long et 17 m de large et 2 m de profondeur. (...) M. le D' Beyerler reconnaît l'utilité d'une piscine pour les enfants. M. E. Villeneuve, au nom de la Commission d'école, recommande le projet. (...) Le projet de piscine présenté est accepté à l'unanimité des électeurs présents.

du Jura. C'est le plus grand chantier de chômeurs organisé dans la vallée de Tavannes. En effet, la crise qui perturbe plusieurs secteurs de l'économie s'est propagée jusque dans ce coin de pays. Horlogers, décolleteurs, mécaniciens, tous hommes de précision, se retrouvent maniant pelles, pioches et brouettes...

Dès le début des années 1930, un marteau-pilon remplace les martinets. Cet achat de près de dix mille francs est un premier pas vers la modernisation des équipements de la forge. Martinets et engrenages, démontés, rouilleront dans le tonneau de la casse, en attendant le passage du marchand de ferraille.

Le marteau, d'un poids de 50 kg, amène une innovation dans la fabrication des haches: elles se feront désormais à partir d'un unique bloc de métal. Mû par un moteur électrique développant 7 CV, le système pneumatique actionne un piston sur lequel est fixé le marteau. Son mouvement de va-et-vient peut être contrôlé avec précision permettant un forgeage fin et adapté à la grosseur de la pièce en travail. Le moteur électrique du marteau-pilon produira également la force motrice nécessaire aux travaux sur les autres machines durant toute la période des transformations.

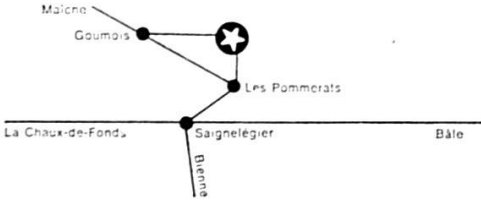

Le chantier de la piscine étant sur le point de s'achever, on procède en juin 1935 à la mise en terre de la conduite d'eau alimentant la turbine nouvellement installée. Quelques semaines plus tard la piscine est inaugurée. Le gardiennage sera presque continuellement assuré par un membre de la famille Romy jusqu'à la fin de son exploitation, dans les années 1960, bien qu'aucune clause ne le stipule dans les accords passés avec la commune. Albert et Emile ont en effet signé en février 1935 un contrat de servitudes avec les autorités de Bévillard cédant un droit de superficie pour la création d'une



*La conduite est descendue et enterrée en juin 1935 (photo collection particulière).*



*La piscine en été 1935 (photo collection particulière).*

<b>MOUTIER</b>	<b>HÔTEL-RESTAURANT DES GORGES</b> PIZZERIA « LA ROMAGNOLA » Cuisine à toute heure Spécialités italiennes	Fam. Montanari <b>032 93 16 69</b>
<b>MOUTIER</b>	<b>HÔTEL OASIS</b> Chambres tout confort Cuisine française Spécialités de poissons et fruits de mer Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	François Pose <b>032 93 41 61</b>
<b>SAIGNELÉGIER</b>	<b>HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC</b> Cuisine du marché - Spécialités Salles pour banquets, mariages et séminaires Chambres tout confort, tranquilles	M. Jolidon-Geering <b>039 51 11 21/22</b>
<b>SAIGNELÉGIER</b>	<b>HÔTEL BELLEVUE</b> Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aménagés pour séminaires - Tennis - Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond	Hugo Marini <b>039 51 16 20</b>
	<b>AUBERGE DU MOULIN-JEANNOTAT</b> Truites aux fines herbes Pain de ménage cuit au four à bois Dortoirs pour groupes Famille P. Dubail-Girard Tél. 039 51 13 15	
<b>DELÉMONT</b>	<b>CAFÉ-RESTAURANT-BRASSERIE</b> <b>HÔTEL SUISSE</b> Chambres tout confort – Spécialités : saucisse d'Ajoie sur le gril, entrecôte aux morilles, steak tartare, gratin de pommes de terre	Laurent Degoumois <b>066 22 14 21</b>
 <b>« Chez l'Cabri »</b> Restaurant de la Couronne Famille Laurent Maillard 2923 COURTEMAÏCHE Tél. (066) 66 19 93		
<b>CUISINE RÉPUTÉE DANS UN CADRE RUSTIQUE</b>		
<b>PORRENTRUUY</b>	<b>HÔTEL-RESTAURANT DU CHEVAL-BLANC</b> BAR-DANCING DERBY-CLUB RÔTISSERIE LA MANADE Excellente cuisine française mijotée au feu de bois	P. Debons <b>066 66 11 41</b>



## Restaurant de la Poste - Glovelier

☎ (066) 56 72 21 - Famille Mahon-Jeanguenat

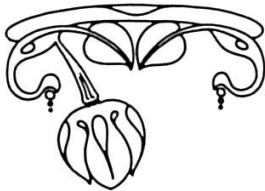
Bien situé au centre du Jura - Entièrement rénové,  
avec salles à manger et salles pour banquets et  
réunions. Fermé le lundi dès 14 heures



## Hôtel-Restaurant de la Gare

2725 Le Noirmont

G. & A. Wenger - Tél. (039) 53 11 10  
Spécialités selon saison et arrivages  
Menu du jour - Chambres tranquilles



## Café Restaurant

F. Kurth  
2800 Delémont  
Tél. 066 22 26 98

de la  
Croix  
Blanche

**SOULCE**

### RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE « AU PALEU »

Spécialités campagnardes  
Lard - Saucisse - Terrine  
Fermé le lundi

Marianne et  
Marc Beuchat  
**066 56 78 18**



*Hôtel-Restaurant*

## A L'ANGLE "1900"

*Son cadre « Belle Epoque »*

*La salle à manger « Xavier Stockmar »*

*La pizzeria Son bar Son grill*

Fam. G. Borruat-Thiévent  
Fbg de France 5  
2900 PORRENTROY  
Tél. 066 66 24 24

**SAIGNELEGIER**

### CAFÉ-RESTAURANT-PIZZERIA DE LA POSTE



Cuisine régionale  
Petite salle  
pour banquets et sociétés

Famille J. Girardin  
Tél. 039 51 11 79

place de jeux, patinoire et piscine sur un terrain leur appartenant, en échange de quoi ils peuvent continuer l'exploitation de la force hydraulique.

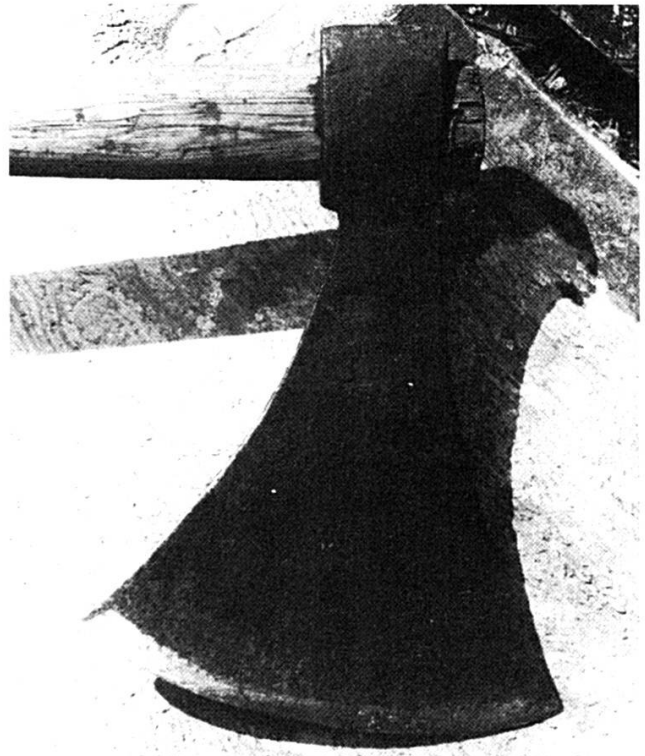
Un an après la mort d'Emile, survenue en 1936, Albert vend son bien, c'est-à-dire la moitié de la forge et des champs à ses quatre neveux et nièces (Angèle, Hermance, Maurice et Francis) qui possèdent déjà une partie du patrimoine commun après le décès du père. La dette contractée à l'égard d'Albert s'éteindra à son décès (en 1945) par voie testamentaire. Jusque-là il sera logé,

### Extrait

des contrats de servitudes convenus entre Albert et Emile Romy et les représentants de la commune de Bévilard (27 février 1935) en vue de la création d'une piscine, d'une place de jeux et d'une patinoire.

### Droit de superficie

...1. e) Toute l'eau passant actuellement par la canalisation d'aménée au bassin devra toujours passer par ce bassin et il est interdit de la dériver. (...) Il est de même interdit à tout bénéficiaire de ce droit de superficie de faire passer l'eau arrivant par la conduite d'aménée de ce bassin par d'autres endroits que par les trois canalisations de sortie de ce bassin (...), mais il est convenu que toute l'eau nécessaire à l'aménagement de la place de jeux (...) en patinoire pourra être distraite de celle devant s'écouler par les trois canalisations en question. (...) Le moment de la vidange du bassin devra dans chaque cas être arrêté préalablement d'un commun accord entre le bénéficiaire du droit de superficie et les propriétaires (...).

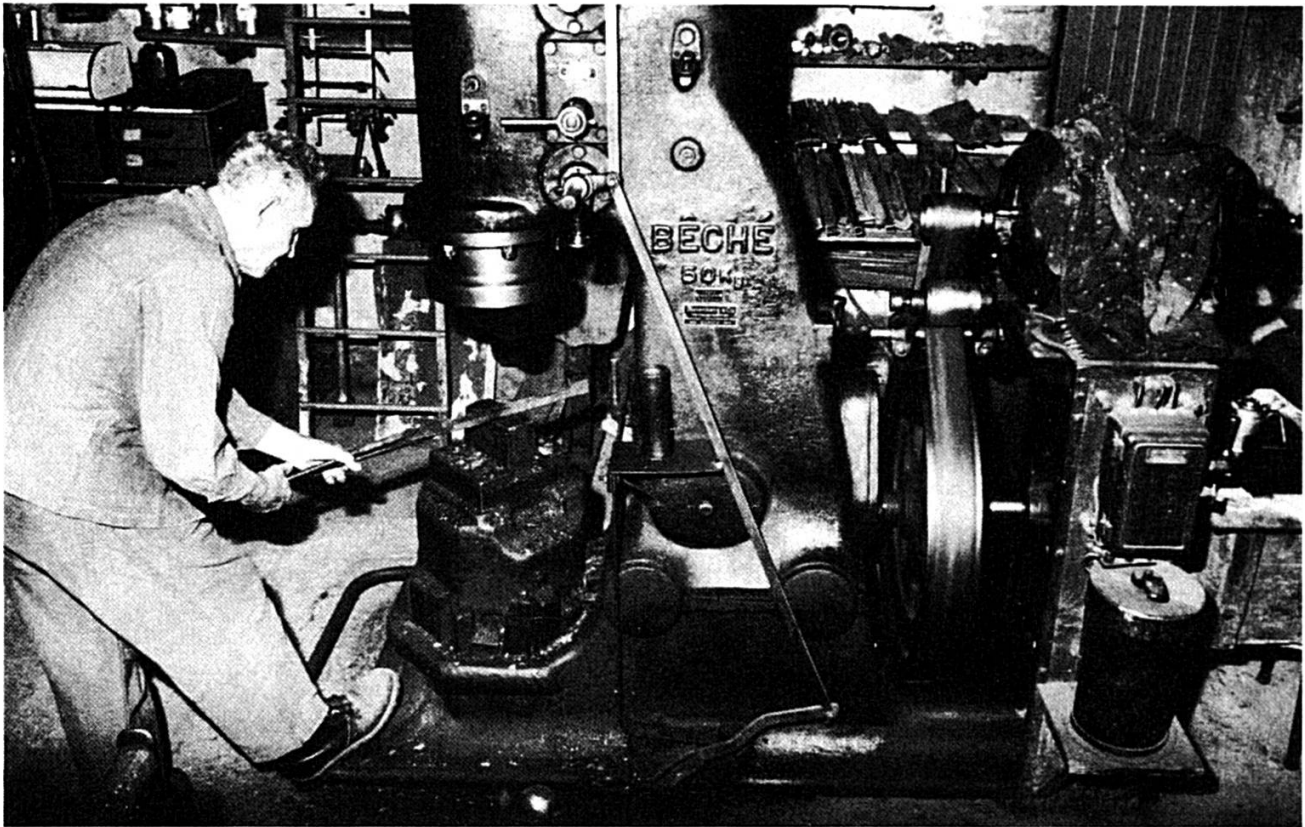


*Une hache Romy fabriquée avant 1930, propriété du Musée rural des Genevez (photo D. Glauser).*

nourri et blanchi par ses neveux. Aucune hypothèque ne grevant le patrimoine, voilà la seconde génération Romy solidement installée.

Maurice et Francis vont dès lors consacrer toutes leurs forces à l'exploitation de la forge. Les champs sont soit loués ou vendus, notamment pour les travaux d'entretien ou d'agrandissement du bâtiment et le rural est loué au voisin, Félicien Charpilloz.

Mais l'époque est troublée par les bruits de bottes. Si les décolleteurs et les mécaniciens ont réintégré, en partie, leurs ateliers, c'est pour y fabriquer des pièces d'armement et des munitions... En 1939, la première mobilisation vide la forge de ses artisans. Les difficultés ne font que commencer. Dès 1943, les importations de charbon sont limitées par la guerre qui sévit dans les pays fournisseurs de la Suisse et obligent l'Office fédéral du charbon à en réglementer très strictement la consumma-



*Le marteau-pilon : plus de 50 ans de service (photo A. Stocker).*

tion. Comment continuer alors à travailler le peu d'acier disponible et, de plus, de bien mauvaise qualité? Au début de 1944, Maurice et Francis vont faire l'acquisition d'un petit four électrique auprès d'une maison spécialisée d'Aarau, diminuant radicalement leur consommation de charbon. Ils participent ainsi à l'effort de la Suisse pour mettre en valeur sa seule source « nationale » d'énergie : la houille blanche (les chemins de fer finissent à cette époque d'électrifier leurs lignes).

Ce four, second pas vers la transformation de la forge en un petit atelier, atteint une température de 1300° C en quatre heures. Sa surface utile, 35 x 43 cm permet la fabrication simultanée de cinq à six ébauches de haches.

Construit avec les matériaux douteux du temps des restrictions, le four exigera de fréquents travaux d'entretien et le remplacement de nombreuses pièces défectueuses. Les maigres profits réalisés sur

la vente des haches ne servent, selon Francis, qu'à payer les réparations du four...

Jusque dans ces années de mobilisation, un seul porte-monnaie familial sert à la fois à l'encaissement des factures de la forge et à celui des locations des appartements, à subvenir aux frais du ménage, à ceux de l'atelier et à l'entretien du bâtiment. Le mariage de Maurice modifie les habitudes : dès 1942, une « paye » mensuelle est octroyée à Maurice et à Francis, puisée dans la caisse des locations et des factures payées à la forge. Un compte de chèques postal sert aux mouvements de fonds plus importants. De manière générale, Maurice s'occupe des commandes, des comptes et des bilans ; Hermance et Francis des locations.

A la forge, Maurice poursuit le travail de son père en s'activant au marteau-pilon pour la fabrication des haches et Francis en assure les finitions telles que trempe

et aiguisage. Ce dernier a repris également le travail de maréchal-ferrant jusque-là exécuté par Albert.

Chaque hiver, ce sont plus de 500 à 600 haches qui sont forgées, sans compter les nombreuses réparations. Soigneusement emballées par Hermance dans plusieurs couches de papier fort, les coins du tranchant recouverts de carton ondulé, les haches sont expédiées notamment dans la vallée de Delémont, les Franches-Montagnes et les villages avoisinants. Plusieurs bûcherons du Jura soleurois ou de la campagne zuricoise commandent régulièrement leurs outils à la taillanderie Romy Frères.

Chaque jour, il faut procéder à l'expédition de quatre, cinq, voire dix haches.

Quelle que soit la génération, ce sont les enfants qui les transportent jusqu'au bureau de poste.

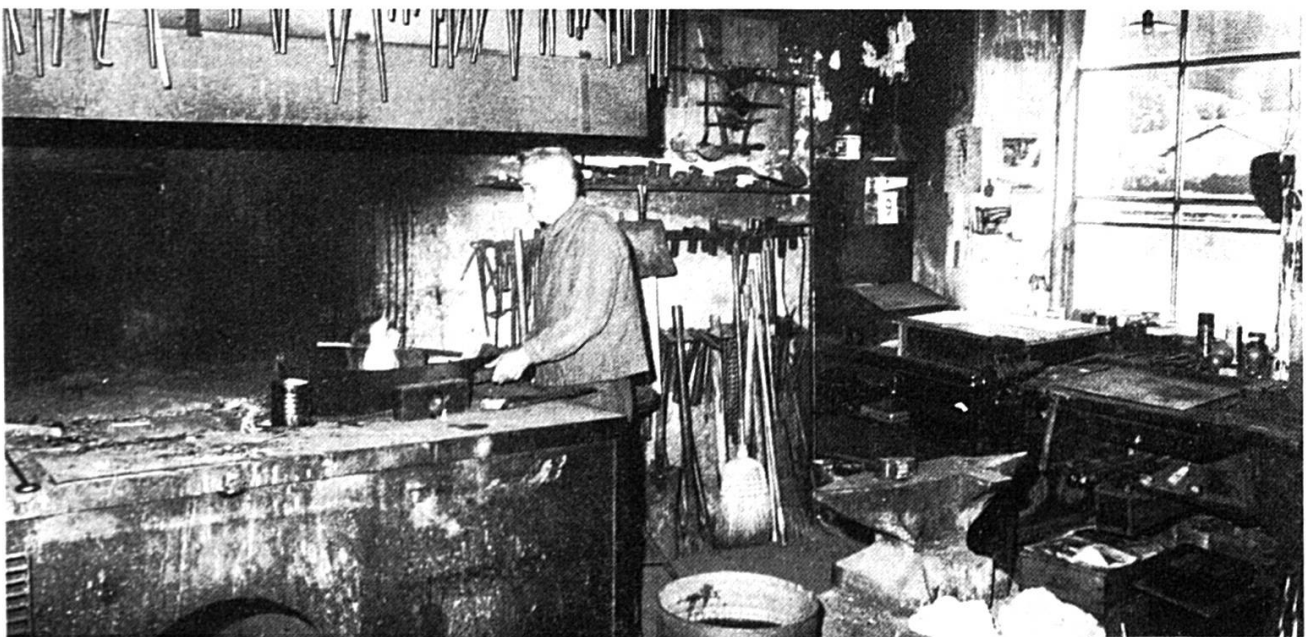
Une part importante de la production annuelle est écoulée directement par les soins de l'Office forestier suisse à Soleure.

### 3. La tronçonneuse remplace la hache (1960-1983)

Dès la fin des années 1950, Maurice et Francis sont confrontés à une rapide évolution de l'agriculture et de l'exploitation des forêts. Le pétrole est roi; tracteurs et tronçonneuses ont remplacé chevaux et cognées... Il s'agit de s'adapter ou de disparaître! Sur le marché de l'outillage, la concurrence avec la fabrication industrielle est sans merci pour l'artisan. Une hache est façonnée en un seul coup de presse... Comment dès lors tenir les prix? En 1958, l'Office forestier suisse renoncera à ses achats de haches Romy Frères, trop chères à son goût.

Les clients particuliers se font aussi de plus en plus rares. La fabrication cessera définitivement en 1960. La motorisation a gagné les campagnes. Les paysans de Bévillard, Champoz et Sorvilier ont liquidé, de 1956 à 1978, près des deux tiers de leurs chevaux. L'intensité du travail à la forge s'en ressent fortement.

De graves questions se posent alors pour son avenir. Faut-il la transformer en



*Francis Romy répare aujourd'hui encore certains outillages (photo A. Stocker).*

Fabrication d'Outils agricoles  
et de bûcherons  
CHARS — CHARS

BÉVILARD, le

**ROMY FRÈRES**  
**BÉVILARD**

Maréchaux ferrants et taillandiers

MÉDAILLE D'ARGENT  
Exposition de Porrentruy



FABRICATION D'OUTILS EN TOUS GENRES - RÉPARATIONS - ACIÉRAGE  
SOUDURE ÉLECTRIQUE



Spécialités garanties

**ROMY FRÈRES, BÉVILARD** .s.

Téléphone 9.27.58

Chèques postaux IVa 3150

Bévillard, le

MARÉCHALERIE - SERRURERIE **Romy Frères** 2735 BÉVILARD

Téléphone 032 - 92 17 58  
Chèques postaux 25 - 3150

Date :

*Toute l'évolution de la forge Romy Frères au travers des en-têtes de lettre.*

un atelier de réparation de machines agricoles, en un garage pour camions?

Plus simplement Maurice va se tourner vers la serrurerie. La fabrication et la pose de barrières grillagées deviennent sa spécialité tandis que Francis s'occupe des réparations de l'outillage des entrepreneurs de la région.

Aujourd'hui encore, à plus de 70 ans, il répare, soude et trempe des pointes de marteau-piqueur; mais la raison sociale

n'est plus Romy Frères depuis la mort de Maurice en 1979.

Bientôt l'enclume sera muette.

*Bernard ROMY*

● Sources :

Archives de l'Etat de Berne.

Registre foncier, Moutier.

Office fédéral de la statistique, Berne.

Office forestier suisse, Soleure.

Archives de la famille Romy.

Entretiens oraux avec Hermance, Francis et Jeanne Romy.

**Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»**

Rue du Château 2, case postale 344  
2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Rédacteur responsable :

Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

**ORGANES DE L'ADIJ – Direction**

Président : Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Secrétaire général :

Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel : Fr. 35.—

Prix du numéro : Fr. 5.—

Caisse : CCP 25-2086



USINE DE LA GOULE SUR LE DOUBS

# **Société des Forces Electriques de la Goule**

Fondée en 1893

Production et distribution d'énergie électrique

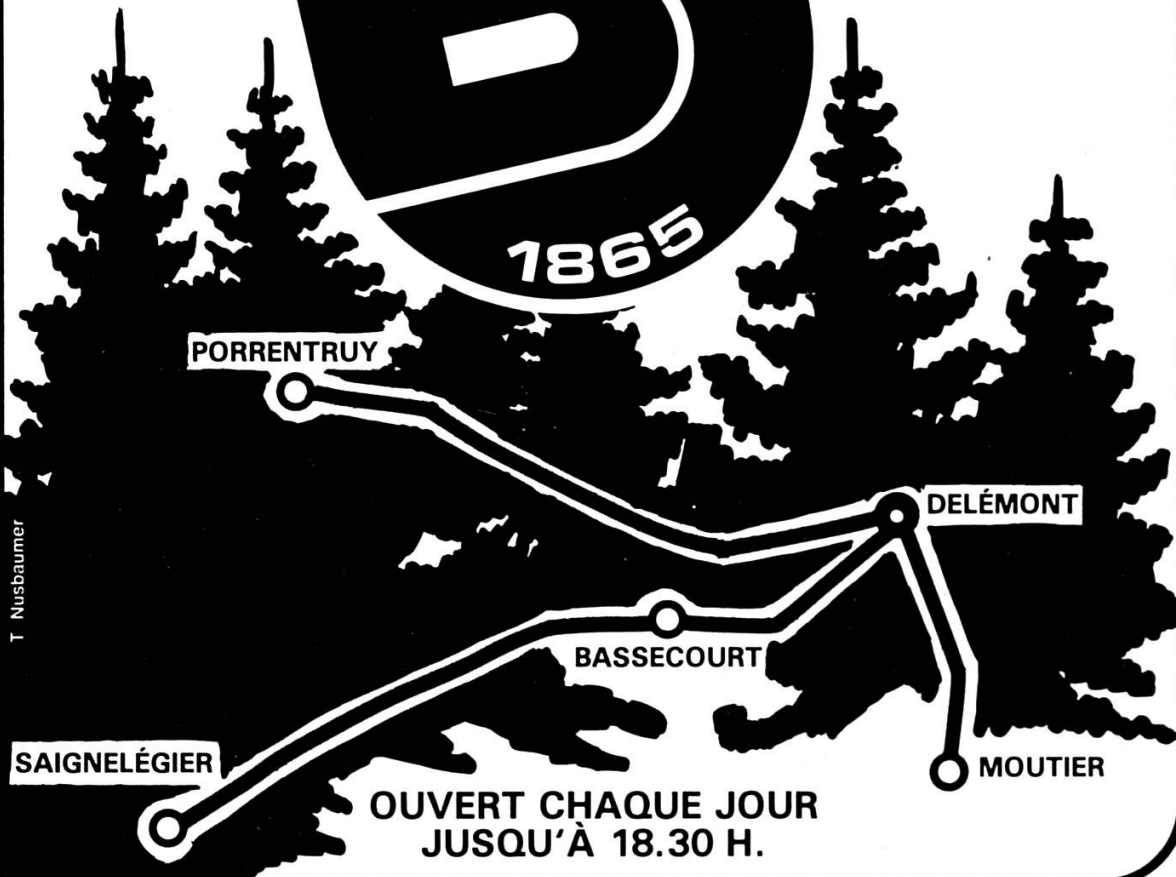
J.A. 2800 Delémont  
Envois non distribuables  
à retourner à :  
ADIJ, case postale 344  
2740 Moutier

MONSIEUR MI  
Victor Erard  
Pierre Percée

2892 Courgenay

La solution  
de tous vos problèmes financiers  
aux meilleures conditions  
par la banque privée des Jurassiens

# BANQUE JURASSIENNE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT



T Nusbauer

OUVERT CHAQUE JOUR  
JUSQU'À 18.30 H.